Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 25 (1968)

Heft: 5

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ailleurs

Pour la santé de la nation

En Belgique, la culture physique et sportive à l'école est, pour les enseignants de toutes opinions, une source de préoccupations. On constate en effet aujourd'hui, un peu partout dans ce pays, des réactions de plus en plus pressantes.
La Fédération belge d'éducation physique estime notamment que l'heure journalière d'exercice physique doit devenir une réalité scolaire. En outre, les pouvoirs publics doivent envisager un plan systématique de construction de stades, de piscines et de salles de sport.
A Liège, des professeurs d'éducation physique appartenant aux enseignements libre et officiel ont d'ailleurs pris l'habitude de se rencontrer et de jeter les bases d'une action concertée, située au niveau national.
Comment se présente le problème? Il y a trente ans, estiment les défenseurs du sport à l'école, l'éducation physique avait sa place quotidienne dans tous les horaires, y compris à l'école normale. On réservait chaque année vingt-cinq demi-journées aux activités de plein air. Qu'en est-il aujourd'hui? L'initiation à l'éducation physique n'existe pas dans les écoles maternelles. Au niveau primaire, les enfants ont droit à cent minutes sportives par semaine, réparties en deux ou quatre périodes. De fait, comme il faut réunir 450 élèves pour recevoir la subvention-traitement d'un maître spécial, on constate que près de 90 pour cent des communes belges refusent toute éducation physique à la jeunesse de leurs écoles primaires.
Les grilles-horaires font mention de deux ou trois périodes de 50 minutes, selon les sections, pour l'enseignement secondaire. Mais, selon les spécialistes, 66 pour cent des élèves doivent, en fait, se contenter d'une période, 20 pour cent de deux périodes et 14 pour cent de trois périodes. D'autre part, rien n'est organisé pour les étudiants du niveau normal moyen, des écoles techniques et des universités. Conclusion des professeurs d'éducation physique:

— La Belgique est sous-développée et elle paraît être le seul des pays nantis à accepter une telle situation.

La Confédération des parents des élèves de l'enseignement libre, qui groupe 300 000 membres, demande, elle aussi, avec insistance, l'extension, dans les écoles, de la part réservée à l'éducation corporelle. Il faut dire que ceux qui dirigent le pays paraissent bien partager ces sentiments. On assiste ainsi à des efforts, parfois considérables, en vue de compléter l'équipement sportif et gymnastique du pays.
La réaction déclenchée par cet état de « sous-développement » provoque un regroupement des éducateurs et des moniteurs. Et cela à un moment où, dans tous les milieux, on suit attentivement l'étude d'une profonde réforme relative à l'ensemble de l'enseignement belge, du niveau maternel à l'université.
Plusieurs expériences ont d'ailleurs montré que tant les étudiants que les écoliers pratiquant volontairement du sport extra-scolaire s'intègrent parfaitement, souvent mieux qu'auparavant, au milieu d'étude. Ils y participent même avec plus de concentration.
Certes, ceux qui veulent aujourd'hui rétablir l'éducation physique dans tous ses privilèges n'ignorent pas les répercussions budgétaires d'un pareil programme. Mais n'y va-t-il pas, en quelque sorte, du sort de notre civilisation? Les médecins admettent communément, en effet, que l'accident cardiaque, la diminution du réflexe, la faiblesse musculaire ou respiratoire sont moins fréquents chez l'adulte soucieux jadis de sa culture physique. Les sociologues confrontés avec les problèmes de la délinquance juvénile aboutissent au même avis.
Dès lors, et c'est la conclusion des défenseurs du sport à l'école, investir quelque dix à douze milliards (de francs belges) par an dans une nouvelle politique d'éducation physique serait un placement rentable.
La santé de la nation, qui est, en définitive, le plus précieux capital, en bénéficierait largement.

Dès le berceau

A partir de quel âge est-il rationnel d'obliger les enfants à faire de l'exercice? C'est la question qu'a posée une journaliste des « Nouvelles de Moscou » à M. Grenevski, responsable de l'éducation physique des enfants et des adolescents au Conseil central de l'Union des sociétés et organisations sportives.
« Dès les premières semaines de leur vie, a répondu M. Grenevski. Quand la mère rentre de la maternité, une infirmière de la polyclinique pour enfants du quartier la visite à domicile pour lui montrer un ensemble d'exercices pour le bébé et, si nécessaire, lui expliquer que c'est indispensable.
» En règle générale, les mères font elles-mêmes faire ces exercices à leurs enfants. Mais si le médecin constate que le bébé ne se développe pas normalement, il lui prescrit des exercices spéciaux supplémentaires à faire en polyclinique. »
Cette éducation physique se déroule ensuite dans les établissements destinés aux enfants d'âge préscolaire. Il va sans dire que le succès de cette éducation physique pour petits enfants dépend grandement du professeur, de son enthousiasme. Mais les professeurs vraiment passionnés pour leur travail obtiennent ainsi des résultats étonnants.
M. Grenevski cite à ce sujet l'exemple d'une professeur de culture physique d'un institut arménien, qui apprend à ses élèves du jardin d'enfants « en plus de la gymnastique, le mini-basket, le volleyball, l'escrime, le football, la course à pied, le saut en longueur et en hauteur, etc. ». Toutes ces leçons sont contrôlées par des médecins. Or, des enfants qui, avant d'entrer dans cette garderie, étaient craintifs et capricieux, qui dormaient mal et mangeaient peu, sont devenus méconnaissables après plusieurs mois de sport ainsi pratiqué. Ils sont en outre moins sujets aux maladies, aux rhumes notamment. Et il paraît que les jardins d'enfants de ce genre sont nombreux en URSS.
Qu'en advient-il ensuite, lorsque l'enfant a grandi? Il est prévu deux leçons de culture physique par semaine, de 45 minutes chacune. D'autre part, l'horaire de l'écolier comprend une mise en train de dix minutes avant les cours et quelques minutes de détente pendant chaque leçon.
Six jours par an, les enfants se rendent tous ensemble à la campagne, aux stades, pour se détendre.

Interrogé sur les activités extra-scolaires, M. Grenevski a déclaré: « Chaque école possède des gymnases aménagés de telle sorte que plusieurs sections d'athlétisme, de volleyball, de basketball, de boxe, de gymnastique moderne, etc. puissent s'y entraîner. Par ailleurs, chaque arrondissement est doté d'écoles de sport où les enfants viennent pratiquer gratuitement le sport de leur choix. »
Chaque année, des jeux sportifs sont en outre organisés à l'intention des enfants et des adolescents, compétitions groupant environ 22 millions de participants de 7 à 17 ans.
Des sportifs de renom, tels Valéri Brumel, Natacha Koutchinskaïa, ont passé tout d'abord par ces écoles de sport pour enfants.

(Suite à la page 107)